



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

éducation nationale : budget

Question écrite n° 116329

Texte de la question

M. Patrick Braouezec souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la suppression annoncée de 5 000 postes dès la rentrée 2007. La loi de finances 2007 s'était fixé pour objectif de donner la priorité à l'économie budgétaire, ce qu'elle confirme en supprimant aussi bien des postes d'enseignement, sans tenir compte de l'arrivée pour septembre 2007 de 24 000 élèves dans le 1er degré, qu'en amputant le volume d'heures supplémentaires et en supprimant des emplois d'intervenants extérieurs en langue vivante. Ces décisions sont graves de conséquence pour l'ensemble du système éducatif ; elles vont entraîner des suppressions d'options, un alourdissement des effectifs, l'abandon de projets de soutien scolaire, la remise en cause de la formation continue et, bien sûr, aggraver les inégalités sociales et territoriales ; sans oublier que, pour l'ensemble des professeurs, cette recherche d'économie va se traduire par un allongement de leur temps de travail et par une diminution de salaire, puisque les décharges horaires de nombreux enseignants du second degré vont être supprimées. En 2006, la Seine-Saint-Denis s'était mobilisée contre la suppression de 146 postes. Je sais d'ores et déjà que nous serons touchés. Pourtant, plus que jamais, d'aucuns s'accordent à dire que de l'école dépend l'avenir des enfants. Avec ces suppressions qui peut croire à la volonté du Gouvernement de faire de l'école sa priorité ? Qui peut croire que le système éducatif veut scolariser dans un environnement dynamique les enfants en situation de handicap, ceux des zones d'éducation prioritaire, ceux qui, en difficulté sociale ou familiale, ont besoin de soutien et d'aide ? En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de choisir l'avenir de l'école et la réussite de tous les élèves en investissant dans les dépenses d'éducation en complète opposition avec les choix budgétaires faits pour la rentrée 2007.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Braouezec](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116329

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 706